

# Ingénieurs & Cadres

## « Mini catégorie » Ingénieurs et Cadres FORCE OUVRIERE signe l'accord

La fédération **FORCE OUVRIERE** de la métallurgie a participé à deux séances de négociations sur les barèmes des appointements minimaux garantis des Ingénieurs et Cadres.

Lors de la seconde réunion, **FORCE OUVRIERE** a refusé la proposition de l'UIMM consistant à discriminer le taux d'augmentation en fonction des différents indices liés aux positions (I à IIIC).

**FORCE OUVRIERE** a revendiqué la même augmentation pour l'ensemble des grilles pour permettre de garantir le pouvoir d'achat à tous.

Après plusieurs propositions, **FORCE OUVRIERE** a obtenu :

- une augmentation de 1,5 % sur l'ensemble des indices
- une évolution plus importante sur l'indice 60 (seuil d'accueil de la grille).

**FORCE OUVRIERE** a décidé de signer.

Chez Eurocopter la grille des appointements minima annuels de notre groupe (que vous trouverez dans intranet rubrique rémunérations) est impactée pour 2009 du même pourcentage par un accord signé par **FORCE OUVRIERE**.

**Sont les plus intéressés**, tous les cadres des positions I II IIIA IIIB IIIBE IIIC ayant le salaire au minima de la catégorie concernée, soit en général les jeunes embauchés ou les nouveaux promus.

Marignane, le 4 mars 2009